

de réparer leurs torts envers nos Messieurs et prouver une fois de plus que l'amour de la vérité n'inspirait pas toujours les éloges ou les blâmes que les Jansénistes décernaient.

Il ne faudrait pas croire que ses combats philosophiques détournassent Arnauld de ses devoirs de *Père abbé* des disciples de saint Augustin. En envoyant à M. du Vaucel sa première réfutation de Malebranche, *Des vraies et des fausses idées*, il lui disait : « Il y a une dame bien chrétienne, qui aurait un grand désir d'avoir un enfant, et elle a sur cela des vues bien saintes. Elle a en pensée de le demander à Dieu, par l'intercession du bienheureux François de Pamiers (*M. Caulet*), et elle veut commencer à faire quelques aumônes à ceux qui sont persécutés pour son sujet ; mais, si Dieu l'exauçait, elle donnerait pour cela une somme considérable. Faites, s'il vous plaît, que le bon prieur joigne ses prières aux siennes, afin que si c'est la volonté de Dieu, elle puisse, par l'intercession de son serviteur, avoir le fruit de son mariage. » (16 avril 1683).

« La dame qui s'était recommandée à feu M. de Pamiers, dans la même vue que la mère de Samuel, croit avoir obtenu depuis trois mois l'effet de son désir, mais elle vous prie que l'on continue les prières que l'on avait commencées, afin que Dieu lui en donne un entier accomplissement. » (26 août.)

« Je crois vous avoir mandé que la dame qui s'était recommandée aux prières de M. de Pamiers a obtenu l'effet de son vœu. » (10 septembre.)

En publiant ses *Réflexions philosophiques et théologiques*, il plaidait pour les *Filles de l'enfance* de Toulouse, supprimées par arrêt du Conseil, le 12 mai 1686. En vain Arnauld en appela d'Assuérus (Louis XIV) *conseillé par Aman* (le père de La Chaise) au même Assuérus *éclairé par Mardochee* (Arnauld) : l'arrêt fut exécuté. La maison des *Filles de l'enfance* était le Port-Royal du Midi. On y enseignait et on y pratiquait la pure doctrine de Jansénius et de Saint-Cyran. On pouvait dire aussi de cette communauté qu'elle possédait l'*orgueil des démons* ; mais peut-être n'aurait-on pu ajouter qu'elle avait la *pureté des anges*. La supérieure, ou plutôt la reine de cet institut, madame de Mondonville, était une veuve *jeune, spirituelle et bien faite* (1). Le souverain directeur était l'abbé de Ciron. Or,

1. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 170.

avant d'entrer dans les ordres, l'abbé avait demandé la main de la supérieure, alors mademoiselle de Juliard, qui l'aurait volontiers accordée. Quand il vit qu'il devait renoncer à ses plus chères espérances, M. de Ciron voulut se faire chartreux. Sa santé ne le lui permit pas et il fut ordonné prêtre neuf jours après le mariage « de celle qu'il aimait (1) ». La mort de M. de Mondonville, que l'abbé assista dans sa maladie et dans ses derniers moments, rendit à la dame toute sa liberté. De concert avec son ami, elle fonda l'*Institut de l'Enfance*. M. de Ciron eut son appartement dans la maison, ce qui, dit le père Rapin, n'édifia pas du tout la ville de Toulouse. On en parla dans toute la province ; le président de Marmiesse, homme d'esprit, en fit un des premiers de grandes railleries ; il disait agréablement que « M. de Marca, étant archevêque de Toulouse, s'était fort fatigué à faire la *concorde du sacerdoce et de l'empire*, et que l'abbé de Ciron avait fait sans peine et même avec plaisir la *concorde du sacerdoce et du mariage*. »

Naturellement, Arnauld mit la destruction de cet institut sur le compte des Jésuites. Ces corrupteurs de l'Évangile n'avaient pu supporter les beaux exemples de sainteté que donnaient M. de Ciron et madame de Mondonville. Arnauld écrivait alors la *Morale pratique* ; c'est le cas de lui dire avec M. Sainte-Beuve, mais dans un autre sens : « *Vieillard innocent !* » Les Jésuites avaient bien d'autres torts qui appelaient encore les foudres du docteur. Tandis que les fondateurs de l'*Enfance* avaient illustré la morale pratique à Toulouse, eux la ruinaient à Dijon. Un de leurs Pères y avait enseigné cette *horrible maxime* qu'un homme qui commettrait un péché grave sans connaître Dieu, ou sans penser actuellement à lui, ne se rendrait pas coupable d'un péché mortel *théologique*, digne de l'enfer, mais seulement d'un péché *philosophique* contre la raison, péché qui ne mériterait pas les peines éternelles. Ce *péché philosophique* excita toute l'indignation d'Arnauld. Il le dénonça avec tant de force qu'il le fit condamner. Les Jésuites, il est vrai, avaient les premiers désavoué la proposition de leur téméraire professeur. N'importe, Arnauld démontra, en cinq dénonciations, que ce honteux relâchement n'était qu'une conséquence fort simple des principes reçus dans leur école.

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. v, p. 617.

La *fourberie de Douai* détourna brusquement l'attention des jansénistes du *péché philosophique*. Cette fourberie est « une des plus fines comédies qui aient été jamais jouée (1) ». Les historiens de Port-Royal y voient « le trait le plus noir et le plus inouï de la vengeance des jésuites (2) ». Voici le fait. Quelques professeurs de l'université de Douai, Gilbert, Laleu, de Ligny, Rivette, Malpoix, étaient soupçonnés d'avoir embrassé les doctrines de l'Augustinus; ils répétaient sans cesse qu'il n'y avait pas de jansénistes, que les jésuites les avaient inventés *pour se donner la gloire de marteaux des hérésies*. Un inconnu voulut savoir au juste quelle était l'orthodoxie de ces théologiens. Il imagina d'écrire à de Ligny sous le nom d'Antoine A... en imitant de son mieux le grand Arnauld. Les premières lettres ne furent employées qu'à gagner la confiance du jeune professeur qui était fier d'être en correspondance avec le célèbre docteur. Quand le faux Arnauld se fut bien établi dans son esprit, il commença à lui tendre le piège où il voulait le faire tomber; il l'engagea à signer avec ses amis une thèse composée de sept propositions jansénistes sur les matières de la grâce. Plus les théologiens se compromettaient, plus ils témoignaient de confiance à Antoine A... Ils lui ouvrirent leur cœur sans réserve, jusqu'à ce que Gilbert, chancelier de l'université et prévôt de Saint-Amé, le supplia de se charger de la direction de sa conscience et lui envoya en six grandes feuilles de papier sa confession générale. Conformément aux principes de Port-Royal, le directeur improvisé exigea de son naïf disciple la démission de son bénéfice et de ses dignités, et l'envoi de ses écrits, de ses lettres, de ses livres. Le chancelier se soumit à tout, heureux d'entrer enfin dans le véritable esprit du christianisme. Le faux Arnauld traita de Ligny en pénitent de haut rang; il lui imposa de quitter sa chaire, de vendre ses meubles, d'abandonner Douai, et lui donna rendez-vous pour aller ensemble dans le midi de la France trouver un saint évêque. De Ligny obéissant se rendit au lieu marqué où il ne trouva que des lettres qui lui traçaient son itinéraire qu'il suivit jusqu'au bout, toujours docile et toujours trompé.

Quand ces professeurs eurent livré leur signature, leurs

1. Dictionnaire de Bayle.

2. Besoigne, t. 6, p. 114.

écrits, leurs livres, tous les secrets de leur cœur, la *Gazette de Hollande* publia tout à coup que M. Arnauld avait été volé par son valet, et que ce valet, par une perfidie insigne, avait livré aux jésuites toute sa correspondance. En même temps, Antoine A... écrivait à ses amis de Douai pour leur confirmer le malheur qui lui était arrivé et leur faire part de la crainte qu'il avait que toute sorte de disgrâces et de mauvais traitements ne vinssent fondre sur eux à son occasion. Bientôt, en effet, une accusation d'hérésie, appuyée sur *les documents volés* à M. Arnauld, fut lancée publiquement contre les théologiens de l'université. C'était déchirer le rideau derrière lequel la comédie s'était jouée. Le véritable Arnauld, indigné de l'abus qu'on avait fait de son nom ou plutôt de son prénom, poussa plainte sur plainte, *plainte à monseigneur l'évêque d'Arras, seconde plainte* aux révérends pères jésuites, *troisième plainte* à Son Altesse monseigneur l'évêque et prince de Liège, *quatrième plainte* aux révérends pères Jésuites. Nous ne comptons pas les *Justifications des plaintes*. Le dénouement de la pièce fut l'expulsion de la Faculté de quatre professeurs. Qui avait ourdi cette machination? Les Messieurs nomment les Jésuites; M. Sainte-Beuve dit qu'ils n'ont pas tort et il cite le témoignage de Grosley (1). Grosley raconte dans sa *vie* écrite par lui-même qu'il entendit à Paris, chez le père Tournemine, le vieux père Lallemand se vanter d'avoir *imaginé, filé et conduit* la fameuse *fourberie de Douai*. Faut-il croire Grosley janséniste, ennemi acharné des jésuites, fantasque et se perdant toujours dans le farrago? Malgré tant de motifs de récuser un pareil témoin, j'étais bien tenté d'attribuer cette *fine comédie* aux révérends pères; elle me paraissait rentrer dans le genre de quelques tours malicieux joués par eux à leurs adversaires, qui les racontent sans rire. Mais il est certain que Tournely est l'auteur de la *fourberie de Douai*; il en revendiqua la paternité auprès de Louis XIV même qui le félicita et trouva que la ruse était de bonne guerre. Cependant, que le savant et spirituel docteur ait agi sans consulter quelques bons pères et sans en recevoir des encouragements empressés, j'en mettrais pas ma main au feu. Il était bien permis aux Jésuites et à leurs amis d'avoir quelquefois les rieurs de leur côté, et il est à regretter qu'ils ne les aient pas eu plus souvent.

1. *Port-Royal*, t. 5, p. 464-5.

Arnauld touchait à ses derniers jours. M. de Pomponne, rentré dans les conseils du roi (1691), aurait pu obtenir le retour de son oncle en France. Il n'osa pas le demander à Louis XIV. « Il faut mourir ici, » disait mélancoliquement à ses amis le vieux docteur. Il mourut, comme il convenait, la plume à la main. Ses derniers écrits furent dignes du plus illustre enfant « de l'éloquente famille » et du plus acharné adversaire « de la célèbre compagnie ». Il venait d'écrire le huitième volume de la *Morale pratique des Jésuites* et les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, lorsqu'il fut pris d'une fluxion de poitrine le dimanche 1<sup>er</sup> août 1694. Il expira le samedi suivant vers minuit, après avoir été administré par le curé de Sainte-Catherine qui n'exigea aucune rétractation. D'ailleurs un mois auparavant l'opiniâtre défenseur du Jansénisme avait signé un testament spirituel où il déclare qu'il n'a rien à rétracter.

Il étale dans cette pièce la même contradiction qui caractérise sa vie comme celle de tous ses amis. Il proteste qu'il veut mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, et il dit en même temps : « J'ai regardé avec douleur qu'on se serve du nom vague d'une *secte imaginaire*, pour proscrire de très gens de bien, *sans aucune forme de justice*, pour traverser les plus saints évêques dans leurs plus saintes entreprises; pour exclure des dignités ecclésiastiques ceux qui en seraient les plus dignes; pour mettre la désolation dans une maison religieuse, que vous avez depuis longtemps comblée de grâce, ô mon Sauveur, pour priver de jeunes enfants qu'on y élevait dans votre crainte des avantages d'une éducation chrétienne; pour arracher des mains des fidèles les livres les plus pieux et les plus édifiants, et même pour décrier *les vérités les mieux établies*, par des rapports chimériques sur ce vain fantôme (1) ».

Arnauld s'applaudit aussi dans ce testament d'avoir écrit le livre de la *Fréquente Communion*, d'avoir défendu la doctrine de la grâce efficace par elle-même et nécessaire à toute action de piété, de n'avoir pu se résoudre à signer purement le Formulaire, d'avoir été censuré par la Sorbonne, *car ce n'est pas tant lui que saint Augustin et saint Chrysostôme qu'on a censuré*, d'avoir travaillé à la traduction du Nouveau Testament,

(1) *Déclaration en forme de Testament des véritables dispositions de mon âme dans toutes les rencontres de ma vie.*

imprimé à Mons, d'avoir quitté la France pour n'être plus obligé de dissimuler ses sentiments sur ce que souffre l'Église. Or l'Église catholique, apostolique et romaine avait condamné le livre de la *Fréquente Communion*, la doctrine janséniste de la grâce efficace, les livres pieux et édifiants, et les traductions auxquelles il avait pris part. Elle avait imposé la signature pure et simple du Formulaire, elle avait réprouvé la distinction du droit et du fait, elle avait prononcé plusieurs fois des anathèmes solennels contre le jansénisme, et Arnauld, à la fin de sa course, se flatte d'avoir fait tout le contraire de ce que l'Église lui demandait; il s'écrie une dernière fois: le jansénisme est un fantôme, et il ose dire cependant: « Je meurs dans l'Église catholique, apostolique et romaine; j'ai eu toute ma vie un attachement inviolable à la foi, et un mortel éloignement de tout ce qui pouvait ou en rompre l'unité ou en altérer la doctrine. » En vérité, devant cette effronterie convaincue et entêtée, on ne trouve que le mot échappé à l'impatience de M. Sainte-Beuve et que nous avons déjà cité: *C'est bête!* Telle fut la mort d'Arnauld; elle a mérité l'admiration de Voltaire.

Arnauld fut enseveli en secret dans l'église de Sainte-Catherine. « Un ange visible de l'Église, dit le P. Quesnel, a pris soin de sa sépulture, ayant enlevé son corps et l'ayant caché dans la terre des saints pour le dérober aux mauvais desseins de l'ennemi, comme saint Michel le fit à l'égard de Moïse. » Selon le désir du docteur, son cœur fut porté à Port-Royal des Champs. Ce fut M. Guelfe qui remit la précieuse relique entre les mains de l'abbesse assistée de toutes les religieuses de sa communauté.

« Ma révérende Mère, lui dit-il, je vous apporte le cœur de messire Antoine Arnauld, docteur de la maison et société de Sorbonne... Il a ordonné par son testament qu'il vous serait porté, et j'exécute avec plaisir et fidélité cette dernière volonté, sans avoir été détourné par les peines et les fatigues d'un long voyage qu'il a fallu faire. Donnez-lui la sépulture que votre piété et la prudence vous suggèrent. C'est le cœur de votre Père: c'est le cœur de votre défenseur, dans lequel vous avez été toutes, ou presque toutes, enfantées en Jésus-Christ. C'est le cœur qui vous a tant aimées, et où vous avez toujours été, pour ainsi dire, si magnifiquement logées... »

L'abbesse, madame Racine, répondit:

« Nous connaissons le prix du dépôt que vous nous mettez entre les

mains, Monsieur : et ce cœur, qui a toujours été plein de tendresse pour nous, et qui nous a aimées jusqu'à la fin, nous est trop cher pour ne pas le recevoir avec toute la reconnaissance que nous lui devons... C'est principalement pour cette maison que ce cœur s'est étendu, afin d'y faire demeurer toutes les âmes qui s'y sont consacrées au service de Dieu... Nous conservons la mémoire de tous les témoignages de cette amitié sincère, et nous espérons qu'il continuera à nous aimer, et à demander à Dieu pour nous que notre charité croisse toujours de plus en plus en lumière et en intelligence, pour comprendre les vérités saintes que nous avons apprises de lui, afin que nous marchions jusqu'au jour du Seigneur, sans que notre course soit interrompue par aucune chute... »

Les Jansénistes louèrent magnifiquement le grand homme. Ils composèrent ou firent composer une foule d'épithètes pour son tombeau et d'épigrammes pour son portrait. Quelques épithètes, celles faites par Racine, Boileau et surtout Santeuil, sont restées célèbres. Racine, qui avait oublié ses *Petites lettres*, chante ainsi :

Sublime en ses écrits, *doux et humble de cœur*,  
Puisant la vérité jusqu'en son origine,  
*De tous ses longs combats Arnauld sortit vainqueur*,  
Et soutint de la foi l'antiquité divine.  
*De la grâce il perça les mystères obscurs*,  
Aux humbles pénitents *traça des chemins sûrs*,  
*Rappela le pécheur* au joug de l'Évangile.  
Dieu fut l'unique objet de ses desirs constants ;  
L'Église n'eut jamais, même en ses premiers temps,  
*De plus zélé vengeur, ni d'enfant plus docile.*

O doux et harmonieux Racine, je ne reconnais plus votre voix. N'est-ce pas vous qui écriviez, il y a quelques années, à deux jansénistes : « Surtout louez vos Messieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon ; mettez-les devant, vous ferez un peu souffrir leur humilité, mais ne craignez rien, ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir. » N'avez-vous pas peur qu'on vous accuse de manquer de retenue et de sincérité ? *Sublime en ses écrits*, affirmez-vous aujourd'hui, et hier vous disiez : « L'enjouement de M. Pascal a plus servi votre parti que tout le rieux de M. Arnauld... Nous ne pouvons pas toujours lire vos livres. Et puis, à vous dire la vérité, vos livres ne se font

plus lire comme ils faisaient. Il y a longtemps que vous ne dites plus rien de nouveau. En combien de façons avez-vous conté l'histoire du pape Honorius ? Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos disquisitions, vos dissertations, vos réflexions, vos considérations, vos observations, on ne trouvera qu'une chose, sinon que les propositions ne sont pas dans Jansénius. Hé ! Messieurs, demeurez-en là. » — *Doux et humble de cœur*, M. Arnauld ! Ne serait-il pas de ce Port-Royal dont la fierté, selon vous, « n'en voulait qu'au pape, aux archevêques et aux jésuites ». — *De tous ses longs combats Arnauld sortit vainqueur*. Mais, ô poète, dès 1666, vous disiez à ces Messieurs d'un de leurs amis : « Il voit que vos affaires vont de pis en pis et qu'il n'est pas temps de se réjouir... Comment peut-on aller au théâtre ? Comment peut-on se divertir, lorsque la vérité est persécutée, lorsque la fin du monde s'approche, lorsque tout le monde a bientôt signé... ? Il y a vingt ans que vous dites que les cinq propositions sont dans Jansénius ; cependant on ne vous croit pas encore... » — *De la grâce il perça les mystères obscurs*. Pourtant M. Arnauld est bien de ces auteurs à qui vous avez reconnu *de l'adresse pour embellir la vérité*, c'est-à-dire pour l'entourer de nuages. — Aux humbles pénitents *traça des chemins sûrs*. *Rappela le pécheur* au joug de l'Évangile. Hé ! n'est-ce pas vous qui vous moquiez avec infiniment d'esprit et de raison des chemins tracés à M. Le Maître ? N'est-ce pas vous qui avez fait cette remarque au sujet de ce rappel des pécheurs : « Qu'une femme fût dans le désordre, qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis vous espériez toujours leur salut ; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu sur eux. » — L'Église n'eut jamais... *de plus zélé vengeur ni d'enfant plus docile*. Enfant docile ! zélé vengeur ! un jour pourtant vous lui teniez ce langage : « A vous parler franchement, nous sommes résolus d'en croire plutôt le pape et le clergé de France que vous. » Cet enfant docile enseignait donc ce que le pape et le clergé de France condamnaient. A vous parler franchement, M. Racine, il y a beaucoup moins de charité, mais beaucoup plus de vérité dans la prose des *Petites lettres* que dans les vers de l'épithète.

Voici l'épithète que Boileau composa et garda en portefeuille :

Au pied de cet autel de structure grossière  
Git sans pompe, enfermé dans une vile bière,  
*Le plus savant mortel qui jamais ait écrit :*  
Arnauld, qui sur la grâce instruit par Jésus-Christ,  
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,  
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.  
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,  
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,  
De tous les *faux docteurs* confondit la morale :  
Mais pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,  
*En cent lieux opprimé par leur noire cabale,*  
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;  
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte  
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,  
Si Dieu lui-même, ici, de son ouaille sainte  
*A ces loups dévorants n'avait caché les os.*

« Telle est, dit M. Sainte-Beuve, l'épithaphe du grand docteur honnête homme, par un poète honnête homme également. Il faut la montrer aux ennemis comme une tête de Méduse ; qu'en dites-vous, mes révérends pères (1) ? » Mon Dieu, M. Sainte-Beuve, les révérends pères qui ont vu sans effroi bien d'autres têtes de Méduse, y compris la vôtre, pourraient vous dire : Avez-vous oublié que vous nous donnez la réponse à faire quelques pages après votre demande ? permettez que nous vous rappelions le passage ; le voici : « Le père Tournemine a raconté à Brossette, qui nous l'a transmis, tout le détail de la querelle de Boileau et des Jésuites de Trévoux. Il lui dit que le père Buffier était l'auteur de l'article, de septembre 1703, sur l'édition de Hollande de Despréaux : *Inde iræ*... Le frère du poète, le docteur Boileau, ajoutez-vous, avait été très-turlupiné lui-même, dans le numéro de juin 1703, pour son *Histoire des Flagellants*. On raconte que ce fut lui qui apporta à son frère l'article du père Buffier, en lui disant : « Je savais bien que les Jésuites vous revaudront le déplaisir que vous leur aviez fait. » Ce docteur, de plus d'humeur que de goût, ne cessait d'exciter son frère à la riposte, comme on le voit dans un livret assez curieux qui courut alors sur ces démêlés : *Boileau aux prises avec les jésuites*, 1706. » L'épithaphe, comme la satire de

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. 6, p. 476.

*l'équivoque*, était donc la vengeance d'un auteur blessé, morose, chagrin, injuste. C'est vous, Monsieur, qui donnez avec raison ces épithètes à Boileau vieilli. Elles expliquent ce que vous appelez « la beauté et la grandeur » de l'épithaphe que vous nous montrez comme une tête de Méduse. Osons, Monsieur, regarder de près ces vers qui sont des serpents. *Le plus savant mortel qui jamais ait écrit*. Convenez que l'hyperbole est un peu trop forte. Sur la grâce instruit par Jésus-Christ. Nous serions curieux de savoir où Boileau avait appris que Notre-Seigneur avait révélé ses mystères à M. Arnauld. *Combattant pour l'Église, dans l'Église même*, etc. Mais *c'est bête* : vous l'avez affirmé vous-même. Vous savez mieux que personne que le grand docteur n'a jamais été banni, proscrit, opprimé, que Pélage était terrassé depuis longtemps, que les foudres dont Arnauld frappa Calvin étaient des foudres de théâtre ; il voulait faire croire que Port-Royal était l'ennemi de Genève. *Faux docteurs, noire cabale, loups dévorants*, c'est nous rendre avec trop de libéralité les malices du père Buffier, il est vrai que Boileau payait aussi pour son frère. Néanmoins le poète est un honnête homme. En effet, pendant qu'il traite ainsi nos pères, il les recevait à Auteuil du mieux qu'il pouvait ; il avouait à Arnauld même qu'il avait de très-grandes obligations au père La Chaise à qui il ne ménageait pas les compliments. Et ce sont ces hôtes aimables, serviables et courtisés qu'il appelle *loups dévorants*. Avouez, Monsieur, que ce n'est pas là précisément un procédé d'honnête homme. Vous dites : « L'épithaphe d'ailleurs pouvait être d'autant plus vigoureuse et hardie que Boileau la tint secrète. » Oui, il eut peur de perdre la pension que le roi lui faisait. Ce noble motif le rendit prudent ; il attendit donc que la mort l'eût mis à l'abri des fâcheuses conséquences de son courage pour frapper ceux dont il continua à se dire *l'ami déclaré* (1). O sincère amitié ! Cette conduite gâte la beauté de l'épithaphe et diminue sa grandeur, c'est du moins notre avis.

L'épithaphe composé par Santeuil a eu ses historiens et ses poètes. Les religieuses de Port-Royal placèrent le cœur d'Arnauld dans leur église, à l'endroit le plus honorable qu'il leur fut possible. Le cœur étant placé, il fut question d'une épithaphe : on crut ne devoir mieux faire que de s'adresser à Santeuil.

1. Satire X.

Comme l'affaire était délicate, les religieuses songèrent d'abord à se rendre le poète favorable. Elles se rappelèrent l'heureuse influence qu'exerçaient sur lui la table et le séjour de l'abbaye. Elles l'invitèrent à venir passer quelque temps à Port-Royal. Santeuil accepta et bientôt les *saintes filles* firent graver les vers suivants sur la pierre qui couvrait leur chère relique :

Ad sanctas rediit sedes, ejectus et exul :  
*Hoste triumphato*, tot tempestatibus actus  
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit  
Arnaldus, *veri defensor*, et *arbiter æqui*.  
Illius ossa memor sibi vindicet exera tellus :  
Huc celestis amor rapidis cor transtulit alis,  
Cor numquam avulsum nec amatis sedibus absens.

Ces vers étaient trop beaux pour rester ignorés dans l'ombre d'un cloître. Un ami des religieuses les répandit dans Paris en ajoutant l'épithète *sanctus* au nom d'Arnauld et en les accompagnant de cette traduction :

Enfin après un long orage  
Arnauld revient en ces saints lieux,  
Il est au port malgré les envieux  
Qui croyaient qu'il ferait naufrage.  
Ce martyr de la vérité  
Fut banni, fut persécuté  
Et mourut en terre étrangère  
Heureuse de son corps d'être dépositaire,  
Mais son cœur toujours ferme et toujours innocent  
Fut porté par l'amour à qui tout est possible  
Dans cette retraite paisible,  
Dont jamais il ne fut absent.

Les Jésuites avec qui Santeuil avait des relations amicales, furent surpris des louanges qu'il donnait à Arnauld et des appellations magnifiques dont il le décorait. Mais ils connaissaient le poète et ne se montrèrent pas à son égard *loups dévotants* comme les jansénistes le prétendent. Le P. Jouvency, son ancien maître, lui écrivit sur ce ton demi-sérieux :

« On m'a dit que vous aviez fait une épigramme à la louange de M. Arnauld ; je vous ai défendu autant que j'ai pu. J'ai dit qu'il n'y

avait pas d'apparence que M. Santeuil sachant bien que M. Arnauld est mort chef d'un parti déclaré contre l'Église, étant lui-même ecclésiastique et d'un ordre dont la doctrine a toujours été sans reproche, eût voulu louer et préconiser un hérésiarque reconnu par l'Église et la France pour tel ; et que si le Roi savait cela il y aurait autre chose à craindre pour l'auteur de l'éloge. Comme je disais bien des choses de vous là-dessus, on m'a montré votre nom à la tête de cette épigramme. Je vous avoue que ç'a été pour moi un coup de foudre. On a ajouté que vous deviez passer pour un excommunié, avec qui on ne pouvait avoir en conscience aucun commerce, si vous ne rétractiez publiquement cette épigramme. J'attends cela de votre piété. »

Santeuil qui jetait un plat d'œufs au miroir à la barbe du père Poulter parce que ce capucin méprisait, en sa présence, les sermons de M. Le Tourneux, sentit tout son courage l'abandonner à la lecture de la lettre du P. Jouvency. Quoi ! passer pour un janséniste, un excommunié, perdre l'amitié des révérends pères et une pension du roi de huit cents livres !... il en était atterré. Il courut sur-le-champ s'excuser et désavouer les vers. Mais Jouvency lui demanda une rétractation publique par écrit afin de rétablir sa réputation qu'il avait si gravement compromise. Santeuil promet tout ce qu'on veut. Cependant il lui en coûtait de s'exécuter. Son maître lui adresse ce billet :

« Quam promisi fidem præstabo, sed tuam exspecto. Promisisti versus illos quibus te purgares et significares palam excidisse tibi funestos versus, pomum discordiæ, et eos te velle infectos et indictos. An hæc promissa fides est ? Vale, amice, et omnibus vide ut facias satis. Tuæ famæ consulo.

Le pauvre poète de plus en plus troublé ne pouvait se résoudre à écrire contre M. Arnauld. Il imagina d'apaiser le P. Jouvency en lui dédiant une fort belle épître en vers latins, dans laquelle il désavouait les fausses interprétations données à son épigramme et qu'il terminait par un éloge de la société. Il envoya sa pièce aux pères La Chaise et Bourdaloue, et leur écrivit en même temps pour se justifier ; il affirmait au premier que par le mot *hoste triumphato*, il n'avait jamais prétendu parler des RR. PP. Jésuites, ni dire que M. Arnauld les eût vaincus et encore moins les attacher comme d'illustres esclaves au char de triomphe de ce docteur ; que c'était lui au contraire que les Jésuites avaient battu à dos et à